

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Vendredi 15 octobre 2021

ASSISTAIENT – Collège public : 4 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC 4C	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky
CCMG	SUPPLEANT	JUILLARD Bernard

ASSISTAIENT – Collège privé : 6 représentants

Structure	Représentant	Nom
GDA Moyenne Mne	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIÈRES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
ABATTOIR DE MAURIENNE	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
CMA73	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
AURA Entreprises	TITULAIRE	PARIS Florian
Individuel	TITULAIRE	REYNAUD Jean Michel

ASSISTAIENT EGALEMENT : 4 personnes

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL DEPARTEMENTAL	CHARGÉE DE MISSION	COGNET Sylvie
3CMA	Elu	VAILLAUT Éric
SPM	EQUIPE LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel

ETAIENT EXCUSES : 7 personnes

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL REGIONAL	VP AURA & DEPUTÉE	BONNIVARD Emilie
CHAMBRE D'AGRICULTURE	SUPPLEANT	SCHOCH Martin
MAURIENNE TOURISME	TITULAIRE SUPPLEANTE	PROVOST Patrick VINCENDET Florence
UNIONS COMMERCIALES & ARTISANALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
Individuel / Kokocinelle	TITULAIRE	HILAIRET Gwenaël
CONSEIL REGIONAL	CHARGÉE DE MISSION	SAUVIGNET Marilyne
SICA Beaufort	TITULAIRE	ROUX Daniel

14 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 15 octobre 2021.

10 ayant voix délibérante (soit 55 % des membres ayant voix délibérante) dont 6 appartenant au Collège Privé (60 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation des comptes-rendus précédents
2. Suivi de projets
3. Modification de la composition de comité de programmation
4. Sélection de projet
5. Programmation de projet
6. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Validation du compte rendu du précédent Comité de programmation

Monsieur ALBRIEUX demande aux membres de se prononcer sur les comptes-rendus du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

Tous les documents liés au programme se trouvent sur le site du SPM : <http://leader.maurienne.fr>

Les comptes-rendus des comités de programmation se trouvent en bas de page dans la rubrique « Documents à télécharger ».

2. Suivi de projets

Plusieurs sujets font l'actualité du programme :

- **Projet PACAP : Petite enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique**
Projet financé par l'Agence Régionale de Santé AURA, mené par l'IREPS (Instance régionale d'Education et de Promotion de la Santé) sur le territoire de la 3CMA. Pour mener à bien des projets sur l'alimentation des 0 – 6 ans, le groupe d'acteurs de la 3CMA (crèche, PMI, centre social, éducation nationale, LEADER) a besoin de connaître les besoins de la population.
C'est pourquoi une enquête a été diffusée dans les écoles des Clapeys, des Chaudannes, d'Aristide Brian et du Chatel (La Tour en Maurienne) afin de dresser un état des lieux des habitudes et connaissances en matière d'alimentation et sur la restauration collective.
Les résultats seront présentés le 19 novembre.
- **Coopération transfrontalière : étude sur la valorisation spécifique des produits de montagne.**
Second comité de pilotage le 19 octobre en visio conférence avec les partenaires italiens du GAL Escartons e Vali Valdesi. Après la restitution de résultats intermédiaires, il s'agira de définir les objectifs et la forme de l'évènement de clôture de cette action.
- **Communication autour du programme**
 - o La réouverture du programme LEADER décidée le 12 juillet 2021 a fait l'objet d'une rencontre presse le 13 septembre Au Jardin Montagnard, chez Cynthia BOROT. 4 Articles dans 3 journaux différents ont relayé l'appel à projets.
 - o En continuité avec l'évaluation du programme sur la période 2014-2020, le SPM prépare une revue des bénéficiaires du LEADER Maurienne, largement inspirée des revues de projets précédentes. L'édition du document est prévue pour la fin d'année.
- **Les porteurs de projets LEADER :**
 - o **Inauguration de la Fermette d'Emeline** : un événement remarquablement bien orchestré qui a rassemblé de nombreux partenaires publiques et privés autour de l'installation agricole. Emeline a délivré un message fort sur l'importance pour les territoires d'accompagner et de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs.
 - o **Les visites du place** réalisées dans le cadre des demandes de solde de subvention permettent de suivre les réalisations subventionnées et d'avoir des retours sur l'atteinte des objectifs fixés initialement à la demande d'aide. Christel a fait des retours très positifs sur les projets de La chèvrerie de St Michel et du parcours pédagogique de la Fermette d'Emeline.

- **Suivi des projets à venir – consommation de l’enveloppe de transition** : 9 projets sont en cours de dépôt. Nous n’avons pas encore d’éléments précis pour évaluer les besoins de FEADER mais au regard de :
 - o la typologie des projets (globalement petits investissements) et de leur faible nombre ;
 - o des difficultés rencontrées pour certains projets déjà sélectionnés, remettant en question leur réalisation
 - o des projets payés pour lesquels de FEADER est à rappeler (dépôt de bilan)
 - o des sous-réalisations parfois importantes de projets soldés ;

L’équipe technique alerte sur la capacité du GAL à consommer l’enveloppe de transition. Alexandre ALBRIEUX appelle les membres à largement diffuser l’information dans leurs réseaux.

Rappel calendaire

30/05/2022 : dernières sélections de projets
 30/10/2022 : dernières programmations de FEADER
 31/12/2023 : fin d’éligibilité des dépenses

- **Porteur de projet en maraichage diversifié** cherche terrain agricole en porte de Maurienne ou secteur limitrophe en cœur de Savoie. Le dossier sera envoyé au comité de programmation. Nous recensons plusieurs projets en recherche de foncier agricole pour des projets relevant de la diversification agricole.

3. Composition du Comité de Programmation

Le comité de programmation vote à l’unanimité les modifications suivantes :

Collège public

- Le Département sera représenté par **Sophie VERNEY** en titulaire et **Patrick PROVOST** en suppléant.
- La 3CMA désigne **Eric VAILLAUT** comme représentant en lieu et place de Patrice FONTAINE.

Collège privé

Patrick PROVOST ne représente donc plus Maurienne Tourisme, Florence VINCENDET devient titulaire.

Nouveau quorum pour la séance en cours :

11 ayant voix délibérante (soit 58% des membres ayant voix délibérante) dont 6 appartenant au Collège Privé (55 % des votants de la séance).

4. Sélection de projets

CRITERES DE SELECTION		GAEC les Reines du Sappey	Etude agricole Porte de Mne	L’Agitée du Bocal
A	Niveau d’intégration dans les objectifs du programme	3	3	3
B	Effizienz du projet	3	3	3
C	Logique de mise en réseau	2	3	2
D	Respect l’environnement et valorisation ressources	2	2	2
E	Les pratiques novatrices	1	2	2
F	Rentabilité & viabilité économique	2	1	1
G	Origine de la matière 1ère (0 disqualifiant si 0 au critère H)	2	3	2
H	Commercialisation (0 disqualifiant si 0 au critère G)	3	2	3
Note finale		18/24	19/24	18/24
Remarque		Projet sélectionné 11 votants dont 6 privés	Projet sélectionné 10 votants* dont 6 privés	Projet sélectionné 11 votants dont 6 privés

* Abstention de M. DEMONNAZ car dossier porté par la CCPM

5. Programmation

Le comité de programmation vote à l'unanimité le montant de FEADER suivant

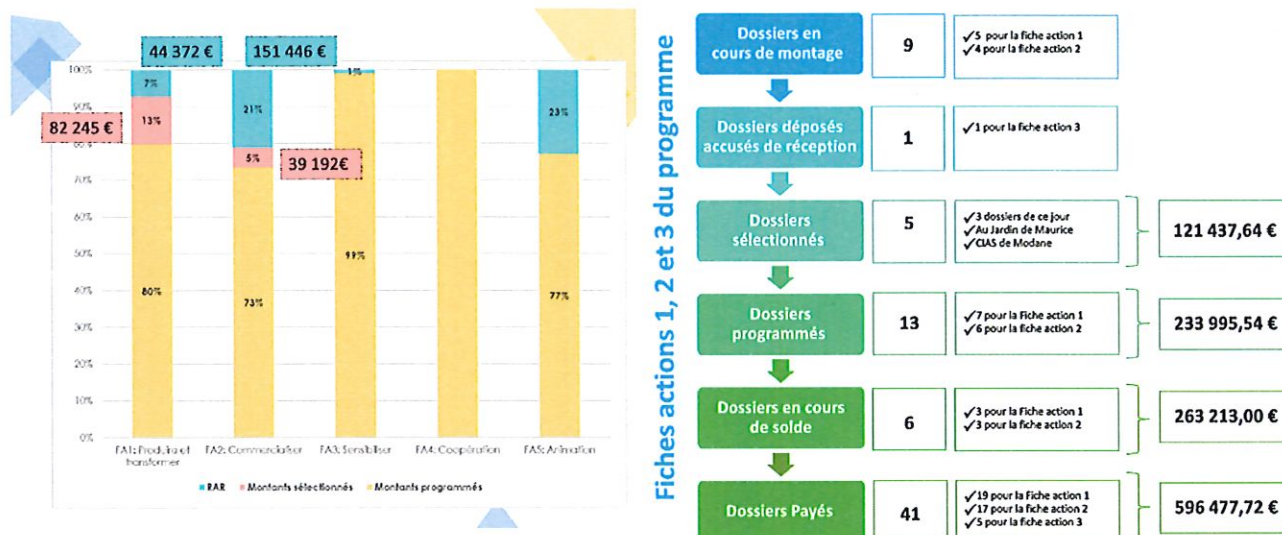
Fiche action 2 : commercialisation

Montant programmé ce jour : 12 336 € de FEADER

Projet : Film promotionnel de l'AOP Beaufort

Porteur : Coopérative laitière de La Chambre

Cofinancement : Conseil Départemental via le CTS



Un point d'avancement financier est présenté : à ce jour il reste près de 200 000 € de FEADER à attribuer.

6. Questions diverses et prochains rendez-vous

Coopération transfrontalière :

- 19 octobre : comité de pilotage du projet de coopération
- 16 décembre : événement de clôture à OULX

Comité technique LEADER : date à venir début novembre

Séminaire territoire et alimentation : 09 novembre

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Vendredi 10 décembre

Alexandre ALBRIEUX
Président du GAL Maurienne
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne



ANNEXE : ETAT D'AVANCEMENT AU 15/10/2021

		GAL LEADER MAURIENNE											
		FEADER		PROGRAMMATION		SELECTION		CONSOMMATION		DOSSIERS PROGRAMMES ET SOLDES		TOUS DOSSIERS	
Fiches actions		Total FEADER disponible au 12/07/2021	Montants programmés	NB dossiers	Montants validés en sélection	NB dossiers	Montants sollicités dans demande de solde	Montants réservés (prog + payé)	NB dossiers	Montants réservés (sélectionnés + prog + payé)	NB dossiers	Montants réservés (sélectionnés + prog + payé)	NB dossiers
FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne		627 834 €	239 888,66 €	9	82 245,20 €	3	261 327,95 €	20	501 216,61 €	29	583 461,81 €	32	44 372,19 €
FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts		715 570 €	222 675,68 €	9	39 192,44 €	2	302 256,29 €	17	524 931,97 €	26	564 124,41 €	28	151 445,59 €
FA3 : Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits (modes de production, alimentation, patrimoine culinaire)		68 164 €	0,00 €	0	0,00 €	0	67 537,72 €	5	67 537,72 €	5	67 537,72 €	5	626,28 €
FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdesi" en Italie		11 426 €	11 426,06 €	1	0,00 €	0	0,00 €	0	11 426,06 €	1	11 426,06 €	1	0,06 €
FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne		483 444 €	66 117,75 €	1	0,00 €	0	306 883,18 €	5	373 000,93 €	6	373 000,93 €	6	110 443,07 €
TOTAL		1 906 438 €	540 108,15 €	20	121 437,64 €	5	938 005,14 €	47	1 478 113,29 €	67	1 599 550,93 €	72	306 887,07 €

